Chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **73 (1922)**

Heft 12

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

COMMUNICATIONS.

Les forêts de la Lettonie et la statistique.

Un grand homme, c'était sauf erreur Bismarck, n'a-t-il pas prétendu que parmi les trois moyens de mentir il fallait compter la statistique. C'était fort désobligeant pour ceux qui ont pour mission d'aligner des colonnes de chiffres et d'en extraire de savantes moyennes. C'était, en tout état de cause, exagéré.

Il n'en reste pas moins que la statistique n'est pas toujours l'Evangile. Il faut, pour la déguster, ne pas se débarrasser par trop d'un certain minimum de sens critique.

C'est ce que nous nous disions en apprenant par un article de *Viribus Unitis* (Varsovie), reproduit à la ronde par de nombreux journaux, que les forêts de la nouvelle république de la Lettonie recouvrent une superficie de 65.000 ha, soit le 29 % de son territoire. Ce pays aurait ainsi une étendue totale de 224.000 ha, soit approximativement celle du canton de St-Gall. J'avais vécu jusqu'ici dans la persuasion que la Lettonie, toute jeune république qu'elle soit, dépassait la Suisse entière en étendue. Faudrait-il en rabattre?

Mais *Viribus Unitis* nous dit, plus loin, que le rendement annuel de ces forêts est de 4.884.000 m³. Dame, voilà des forêts singulièrement riches et productives: 75 m³ de production par ha et par an! Quand je songe que les forêts suisses, qui en valent pourtant bien d'autres, produisent à peine 4 m³ par ha ...

Comment sortir de ces perplexités? Est-ce qu'un imprimeur facétieux aurait escamoté un zéro? Ces forêts recouvrent-elles 650.000 ha et non pas 65.000 seulement? Dans ce cas, le rendement annuel serait de 7,5 m³ à l'ha. Pour des forêts aussi septentrionales, ce serait vraiment beaucoup.

En somme, je ne saurais décider si l'un seulement des chiffres est inexact, ou tous deux. Une rectification est bien désirable.

Quoi qu'il en soit, les journaux qui colportent de tels renseignements seraient bien inspirés de les éplucher d'un peu près, avant de les lancer dans la circulation. On verrait un peu plus clair dans le fatras des statistiques qui ont, n'est-il pas vrai, le but d'orienter le lecteur.

H. B.

CHRONIQUE.

Confédération. Dans leur dernière session, les Chambres fédérales ont voté les *crédits supplémentaires* suivants, mis à la disposition de l'Inspection fédérale des forêts pour l'exercice de 1922:

Subventions pour reboisements	fr.	150.000
Subventions pour l'établissement de chemins forestiers	„	1.000.000

Ecole forestière. M. le Dr *J. Platter* qui, depuis 1884, enseignait l'économie politique et les éléments de la science financière vient, sur sa demande, d'être mis à la retraite. Retraite bien méritée, après 38 années consacrées à un enseignement qu'il n'est pas exagéré de qualifier de brillant.

Cet économiste distingué, doublé d'un orateur de race, savait donner à ses cours une allure captivante et originale ; foncièrement bienveillant, il était très aimé des étudiants. Son départ constitue pour l'Ecole polytechnique une grosse perte.

C'est non sans regret que les anciens collègues de l'aimable vieillard le voient partir et, avec ses nombreux anciens étudiants, ils lui souhaitent de pouvoir jouir en pleine santé d'un repos si largement mérité.

Nombre des étudiants. Le nombre des étudiants forestiers était, au commencement du semestre d'hiver 1922/23, le suivant: 12 au 1er cours, 16 au 2e cours, 14 au 3e cours, 28 au 4e cours. Ces 70 étudiants se répartissent comme suit entre les cantons d'origine: Zurich 15, Berne 15, Grisons 10, Neuchâtel et Appenzell Rh. Ext. chacun 3, Uri, Schaffhouse, Soleure, Fribourg, Bâle-Campagne, Argovie, St-Gall, Thurgovie et Tessin chacun 2, Lucerne, Glaris, Bâle-Ville, Vaud, Valais et Genève chacun 1. Comparé avec l'effectif de l'an dernier, il y a diminution de 5 étudiants.

Durant l'année écoulée, 5 étudiants ont quitté l'Ecole, à côté de ceux qui y ont normalement achevé leurs études.

Le nombre des admissions en 1re année était d'abord de 15. Trois candidats ont quitté l'Ecole immédiatement et ont passé dans une autre division de l'Ecole polytechnique où l'encombrement est moins sensible.

Le nombre des étudiants du 4e cours est anormalement élevé. Si l'on considère les trois premiers cours seulement, il est de 42 soit, en moyenne, de 14 par cours.

On entend par ci par là — la réunion forestière d'Altdorf nous en a apporté un écho — des plaintes au sujet de ce nombre trop élevé des étudiants de notre Ecole, et l'on émet à ce sujet des craintes fort pessimistes. Pour ramener celles-ci à leur juste valeur, essayons de faire un peu de statistique. Elle nous apprend ceci:

Admissions à l'Ecole: Elles ont comporté, de 1912 à 1919 (nous laissons de côté les cours qui ne sont pas arrivés au terme de leurs études), au total, 129 entrées, soit 16,1 par an. De ce nombre sont sortis avant l'épreuve du diplôme (décès, échoués, changement d'études, etc.) 27 étudiants, soit 3,4 par an. Le déchet qui s'est produit sur le nombre des admissions a donc été du 21 %, ce dont il faut tenir compte dans l'appréciation du nombre des inscriptions.

Etudiants ayant obtenu le diplôme final. Leur nombre, pour la période 1917—1922 (6 ans), s'est élevé à 76, soit, en moyenne, à 12,6 par an.

Il est intéressant, enfin, de savoir quel a été le *nombre des forestiers diplômés* qui *ont été appelés, pour la première fois, à un poste rétribué.* Pour la période 1917—1921 (5 ans), il a été de 61, soit, en moyenne,

de 12,2 par an. Nous laissons de côté l'année 1922 qui n'est pas achevée (à la fin de septembre, dix de ces nominations avaient déjà eu lieu).

Si l'on déduit du nombre actuel des étudiants le déchet précédent du 20 %, on obtient, pour les 4 années prochaines, un effectif probable de 14 diplômés par an. Y a-t-il là de quoi s'en effrayer outre mesure? Les chiffres précédents nous donnent à penser que ce serait s'alarmer par trop facilement. *H. Badoux.*

— Notre Ecole a eu dernièrement l'honneur de la visite de quelques voyageurs de marque. Ce sont: MM. le Dr *Fujioka,* professeur à l'Ecole forestière de Fukoaka (Japon), *E. Muto,* professeur de sylviculture à l'Institut agricole de Morioka (Japon), *Shigeru Kawara,* conseiller forestier à Supporo (Japon), *M. Mac White,* délégué du gouvernement irlandais en Suisse.

CANTONS.

Bâle-Campagne. Ensuite du décès de M. Bachmann, les mutations suivantes ont eu lieu: L'ancien adjoint M. *Fr. Stöckle* devient inspecteur forestier cantonal et M. *G. Plattner,* jusqu'ici deuxième adjoint, est promu premier adjoint à l'inspection cantonale.

Obwald. Le successeur de feu M. Kathriner, inspecteur forestier cantonal, vient d'être désigné en la personne de M. *G. Omlin.*

Grisons. A été nommé inspecteur forestier de l'arrondissement du Prättigau, M. *H. Flury* qui, depuis 1919, administrait les forêts de la commune de Schiers.

Le *rapport sur la gestion forestière en 1921* a paru voilà quelque temps déjà, complet comme d'habitude. On trouve à y glaner maint renseignement intéressant.

La statistique avait établi, en 1914, que la surface totale des forêts de ce canton était alors de 134.034 ha, correspondant à un taux de boisement du 18,8 %. Vers 1916, ces données étaient devenues 143,850 ha et 20,2 %. Les indications les plus récentes font constater une nouvelle augmentation, très appréciable: superficie totale des forêts 154.510 ha, soit le 21,7 % de l'étendue totale du canton. Grâce à ces augmentations successives, qui s'expliquent surtout par une mensuration plus exacte, les Grisons que l'on a fait longtemps rentrer dans la catégorie des cantons à faible taux de boisement, se rapprochent insensiblement du taux de boisement moyen de la Suisse (23,2 %). Ce canton jouit, en tout cas, d'une supériorité certaine. C'est celui où la surface boisée moyenne par habitant est la plus élevée: 1,29 ha (en Suisse 0,25 ha, en France 0,26 ha, en Allemagne 0,22 ha, en Finlande 7,50 ha, etc.). Si l'on compare avec le canton de Zurich, où pourtant le taux de boisement est de 27,8 %, mais où chaque habitant ne dispose que